



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 18777

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la place et le rôle de la langue des signes depuis l'adoption et la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Plusieurs interprètes de cette langue, formés et qualifiés, font part d'un recul des demandes de services en vue d'assister les personnes handicapées et s'inquiètent de cette situation. Elle lui demande quel bilan a été tiré de la loi concernant l'accès à la langue des signes.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18777

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1769

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)